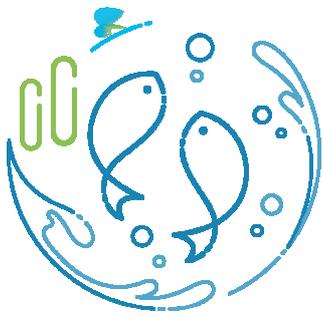


# Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe



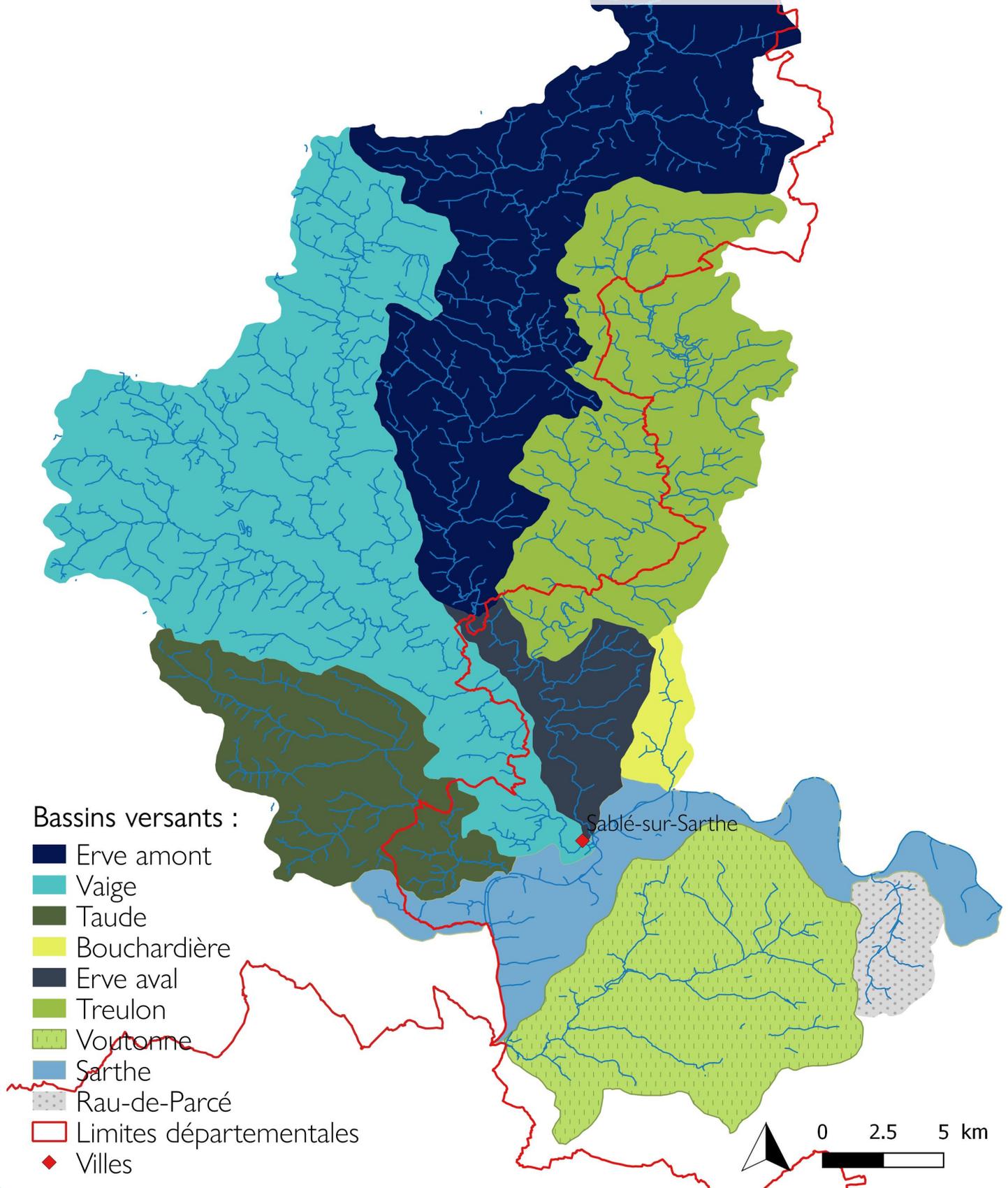
# RAPPORT D'ACTIVITES 2020



## SOMMAIRE

Le Bassin versant du SBeMS .....	3
Les Elus .....	4
Les Délibérations adoptées en 2020 .....	5
Les Commissions .....	6
L'Equipe technique et administrative .....	8
Les Finances .....	8
Les Actions .....	9
Le Bilan des actions 2020 .....	12
<i>Bassin versant de l'Erve amont</i> .....	12
<i>Bassin versant de la Vaige</i> .....	15
<i>Bassin versant de l'Erve aval et du Treulon</i> .....	17
<i>Bassin versant de la Bouchardière et du Rau de Parcé</i> .....	17
<i>Bassin versant de la Voutonne</i> .....	17
<i>Bassin versant de la Taude et du Baraize</i> .....	17
<i>Bassin versant de la Taude, du Baraize + Erve aval et Treulon</i> .....	18
<i>Suivi des indicateurs biologiques</i> .....	18
<i>Suivis divers (Ecrevisses à pattes blanches, Frai de la truite Fario, Amphibiens)</i> .....	21
Installation dans les nouveaux locaux .....	23
Revue de presse .....	24

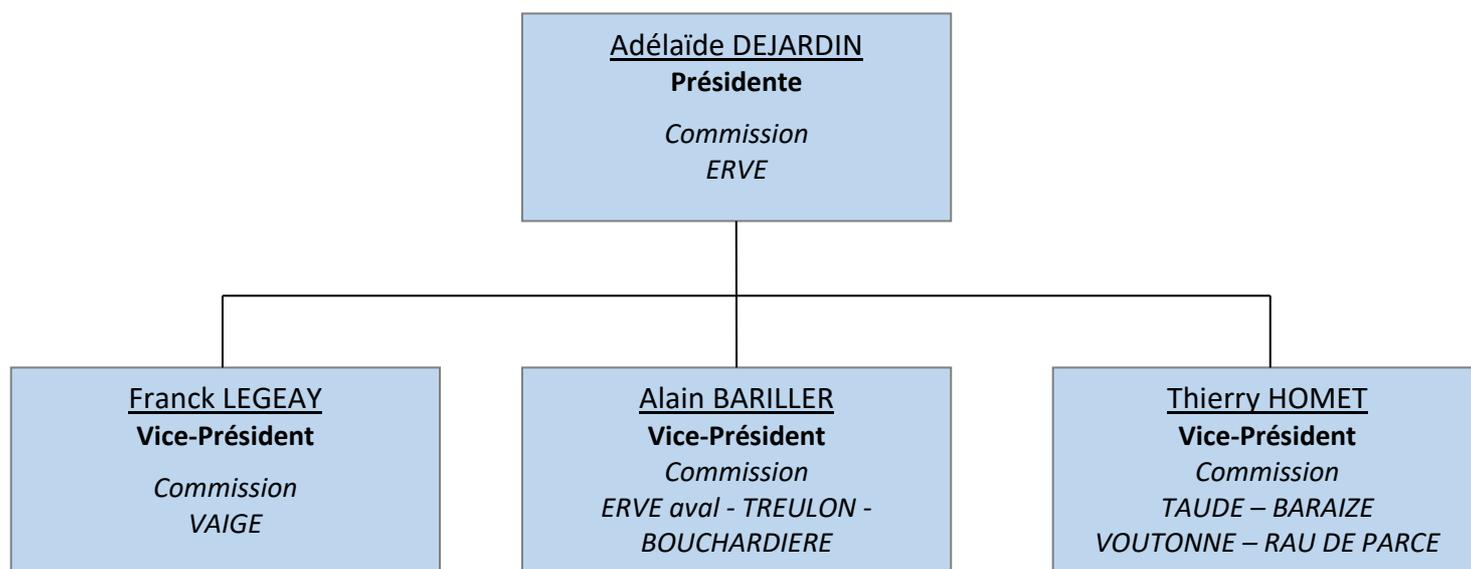
# Bassins versants du Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe



🏛️ *Les membres du comité syndical*

EPCI	TITULAIRES	SUPPLEANTS
CC des Coëvrons	Françoise PORTIER	Robert MASSOT
	Alain BARILLER	Vincent JULIEN
	Michel DURAND	Arlette LEUTELIER
	Adélaïde DEJARDIN	Yvon BUARD
	Philippe WAROT	Frédéric FANOUILLET
	Emile TATIN	Jean-Pierre AUBIN
CC Meslay-Grez	Franck LEGEAY	Jérôme LANDELLE
	Paul LAMBERT	Michel ABAFOUR
	Jean-Luc LANDELLE	Stéphane FOUCHER
	Jean-Claude BREHIN	Jean-Louis BELLAY
	Jérémy BERTREL	Michel BOURGEOIS
	Jérôme GASNIER	Sylvain LE GRAET
CC Pays Sabolien	Benoît RAGAIGNE	Fernand LEROY
	Laurence BATAILLE	Jérôme COUDREUSE
	Nicolas RENO	Alain PONTONNIER
	Christophe FREUSLON	Mickaël LAMY
	Anthony VEILLARD	Laurent SCHRIJVERS
	Thierry HOMET	Loïc GUERIN
CC Loué-Brûlon-Noyen	Bernard BOUVET	Marie-Ange BOULAY
	Maurice DULUARD	Régis NOIR
CC Champagne Conlinoise Pays de Sillé	Stéphane BRUNET	Hugues BOMBLED

🏛️ *Le bureau*





*Franck LEGEAY, Alain BARILLER, Thierry HOMET et Adélaïde DEJARDIN*

## **LES DELIBERATIONS ADOPTEES EN 2020**

### **Réunion du 14 Février 2020 :**

- > Acquisition de parcelles à VAL-DU-MAINE
- > Contribution des EPCI membres pour 2020
- > Convention de remboursement de frais au SBeMS par le JAVO
- > Convention DMO avec la commune de BLANDOUE-ST JEAN
- > Convention DMO avec la commune de STE SUZANNE-ET-CHAMMES
- > Convention DMO avec le Syndicat des Basses Vallées Angevines et de la Romme (SMBVAR)
- > Création de poste
- > Programme de travaux CTMA 2020
- > Subvention sollicitée par POLLENIZ
- > Vote du Budget 2020

### **Réunion du 20 Juillet 2020 :**

- > Acquisition de parcelles à VIMARCE et à STE SUZANNE-ET-CHAMMES
- > Affectation des résultats 2019
- > Avenant 2 – Travaux SBeMS 2019 – Lot 2 – Continuité VAIGE
- > Création du RIFSEEP pour les Techniciens territoriaux
- > Création d'un poste de Technicien territorial
- > Décision modificative n°1
- > Rapport d'activités 2019 du SBeMS
- > Vote du Compte Administratif 2019
- > Vote du Compte de Gestion 2019

### **Réunion du 2 Septembre 2020 :**

- > Election de la Présidente et des Vice-Présidents
- > Délégation d'attribution du CS à la Présidente
- > Désignation d'un délégué CNAS
- > Indemnités de fonction des élus
- > Mise en place de la CAO

### Réunion du 6 Novembre 2020 :

- > Annulation de titres du SB ERVE – 2018
- > Avenant 1 – Marché locaux SBeMS – Lot 5 – Entreprise JARRY
- > Contribution des EPCI-fp pour 2021
- > Convention de délégation avec la CCPCG
- > Contrat Territorial Eau « Sarthe aval » 2021-2023 : Inscriptions des actions portées par le SBeMS
- > Décision modificative n°2
- > Demande de subvention auprès de l’AELB pour l’opération « Animation 2021 »
- > Mise à jour RIFSEEP des Techniciens territoriaux
- > POLLENIZ : Arrêt de la contribution auprès de POLLENIZ pour le dédommagement des témoins de captures RAE
- > Renouvellement ligne de trésorerie pour 2021
- > Télétransmission des actes avec la Préfecture
- > Vente de bois – Parcelles à VAL DU MAINE

## **LES COMMISSIONS**

### **COMMISSIONS TERRITORIALES**

A la création du SBeMS, des commissions territoriales ont été mises en place dans une logique de travail par bassin hydrographique, ces commissions ont un rôle consultatif, elles n’ont pas de voix délibératives.

Commission Erve	A. DEJARDIN	> 24 communes
Commission Erve aval, Treulon & Bouchardière	A. BARILLER	> 16 communes
Commission Vaige	F. LEGEAY	> 32 communes
Commission Taude / Baraize / Voutonne / Rau de Parcé	T. HOMET	> 19 communes

### **Membres :**

- Le Vice-Président ou le Président en charge de la Commission
- Le Président du SBeMS (membre de droit)
- Un élu : Maire ou son représentant, par commune historique du territoire.
- Toutes personnes jugées utiles

### **Rôles des Commissions**

- Présenter les projets du SBeMS
- Faire remonter les besoins de terrain
- Assurer la cohérence des actions

<b>Commission ERVE</b>
Assé le Bérenger
Blandouet-Saint-Jean
Evron
Livet
Sainte Suzanne et Chammes
St Georges sur Erve
St Léger
St Pierre sur Erve
Saulges
Thorigné en Charnie
Torce Viviers en Charnie
Vaiges
Vimartin sur Orthe
Voutré
Val-du-Maine
Bannes
Chéméré le Roi
Cossé en Champagne
La Bazouge de Chéméré
Rouessé-Vassé

<b>Commission ERVE Aval - TREULON - BOUCHARDIERE</b>
Auvers le Hamon
Juigné sur Sarthe
Sablé sur Sarthe
Blandouet St Jean
Sainte Suzanne et Chammes
Saulges
Thorigné en Charnie
Torcé viviers en Charnie
Avéssé
Brûlon
Joué en Charnie
Poillé sur Vègre
St Denis d'Orques
Viré en Champagne
Val du Maine
Bannes
Cossé en Champagne

<b>Commission VAIGE</b>
Auvers-le-Hamon
Bouessay
Sablé sur Sarthe
Souvigné sur Sarthe
Blandouet-St Jean
La Chapelle Rainsouin
Livet
Sainte Suzanne-et-Chammes
St Georges-le-Flécharde
St Léger
Saulges
Vaiges
Arquenay
Val du Maine
Bazougers
Beaumont Pied-de-Bœuf
Bouère
Chéméré-le-Roi
Grez en Bouère
La Bazouge de Chéméré
La Cropte
Le Bignon du Maine
Le Buret
Maisoncelles du Maine
Meslay du Maine
Préaux
Ruillé-Froid-Fonds
St Brice
St Charles la Forêt
St Denis du Maine
St Loup du Dorat
Villiers-Charlemagne

<b>Commission TAUDE - BARAIZE - VOUTONNE - RAU DE PARCE - AFFLUENTS SARTHE</b>
Bouessay
Sablé sur Sarthe
Souvigné sur Sarthe
Beaumont Pied de Bœuf
Bouère
Grez en Bouère
St Brice
St Charles La Forêt
St Denis d'Anjou
St Loup du Dorat
Courtilliers
Dureil
Le Bailleul
Louailles
Notre Dame du Pe
Parce sur Sarthe
Précigné
Solesmes
Vion
Pincé

### COMMISSION THEMATIQUE

Commission Prévention Inondation (A. DEJARDIN)

- Ensemble des communes du SBeMS

#### **Membres :**

- La Présidente
- Le bureau
- 2 élus du SBeMS par EPCI-fp (à définir)
- Collectivités concernées : DREAL, DDT...
- Toutes personnes jugées utiles

#### Réunions des Commissions en 2020 :

Aucune réunion de commission n'a été organisée en 2020.

## L'EQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

### > Equipe Technique :

↳ **Xavier SEIGNEURET**, Technicien Milieux Aquatiques et Coordinateur Technique, en charge des bassins de l'Erve, de la Vaige, et du suivi du conventionnement pour les territoires de l'Orthe, de la Vaudelle et du Merdereau.

↳ **Cécilia ANDRE**, Technicienne Milieux Aquatiques, en charge des bassins de la Taude, du Baraize, de l'Erve aval, du Treulon, du Rau de Parcé et de la Bouchardière, de la Voutonne, et du suivi du conventionnement avec la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier pour le territoire du Baraize

### > Equipe administrative :

↳ **Aurélié MASSOT**, à mi-temps pour la gestion administrative et financière du SBeMS, et mise à disposition à mi-temps au Syndicat JAVO.

### > Apprentis de Xavier SEIGNEURET :

↳ **Paul CEZARD**, Apprenti (du 2 septembre 2019 au 31 août 2021) en BTSa Gestion et Protection de la Nature au CFA La Lande de la Rencontre à ST AUBIN DU CORMIER.

Missions confiées : Travail sur aménagement du Vassé et du Langrotte + Suivis (Ecrevisses à pattes blanches, Frai de la Truite Fario, Amphibiens) + Animations diverses sur le territoire.

## LES FINANCES

### ↳ Le compte administratif 2020

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Report Op. de l'ex.	426 633,34	237 635,49 580 159,37	199 317,71 1 182 043,01	1 001 928,43	199 317,71 1 608 676,35	237 635,49 1 582 087,80
TOTAUX	426 633,34	817 794,86	1 381 360,72	1 001 928,43	1 807 994,06	1 819 723,29
Résultats clôture		391 161,52	379 462,29		379 432,29	391 161,52
RAR			141 805,00	208 000,00	141 805,00	208 000,00
TOTAUX cumulés		391 161,52	521 237,29	208 000,00	521 237,29	599 161,52
Résultats définitifs		391 161,52	313 237,29			77 924,23

### ↳ Le budget primitif 2020

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
DEPENSES	<b>795 547,49</b>	<b>1 856 583,20</b>
RECETTES	<b>795 547,49</b>	<b>1 856 583,20</b>

### ↳ Le tableau d'amortissement de la dette

Année	Capital restant dû	Intérêts	Capital	Echéances
2020	141 800,52	1 251,58	15 305,02	16 556,60
2021	126 495,50	1 159,73	18 755,94	19 915,67
2022	107 739,56	817,51	14 577,06	15 394,57
2023	93 162,50	644,91	12 850,00	13 494,91

2024	80 312,50	551,10	12 850,00	13 401,10
2025	67 462,50	457,30	12 850,00	13 307,30
2026	54 612,50	363,50	12 850,00	13 213,50
2027	41 762,50	269,69	12 850,00	13 119,69
2028	28 912,50	175,89	12 850,00	13 025,89
2029	16 062,50	82,08	12 850,00	12 932,08
2030	3 212,50	5,86	3 212,50	3 218,36
		<b>5 779,15</b>	<b>141 800,52</b>	

↳ **Les participations des Communautés de communes adhérentes pour 2019**

EPCI adhérentes	Clé répartition %	Cotisations 2019	Cotisations 2020
CC des Coëvrons	25,6	76 800 €	76 800 €
CC du Pays Sabolien	38,2	114 600 €	114 600 €
CC Pays Meslay Grez	30,7	92 100 €	92 100 €
CC Champagne Conlinoise - Pays de Sillé	0,1	300 €	300 €
CC Loué-Brûlon-Noyen	5,4	16 200 €	16 200 €
		<b>300 000 €</b>	<b>300 000 €</b>

## LES ACTIONS 2020

> **Opérations dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) : ETUDES**

Etude – Aménagement de 3 ouvrages sur l’Erve (L’Aunay à ASSE, Grattesac à VOUTRE et Bourg de ST JEAN)

↳ HYDRO CONCEPT ..... Acompte 2 = 4 530,00 €

Etude – Contournement du plan d’eau des Chauvinières à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

↳ HYDRO CONCEPT ..... Solde = 912,00 €

Etude PRO – Bras de contournement – Moulin de la Saugère à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

↳ HYDRO CONCEPT ..... Acompte = 2 964,00 €

↳ HYDRO CONCEPT ..... Solde = 3 420,00 €

DIG – DAEU – VOUTONNE – Dossier et cartographie

↳ HYDRO CONCEPT ..... Acompte 1 = 1 368,00 €

↳ HYDRO CONCEPT ..... Acompte 2 = 1 452,00 €

Etude bilan CTMA TAUDE et ERVE/TREULON

↳ HYDRO CONCEPT ..... Acompte 1 = 2 280,00 €

↳ HYDRO CONCEPT ..... Acompte 2 = 9 372,00 €

Diagnostic BOUCHARDIERE et RAU DE PARCE

↳ HYDRO CONCEPT ..... Acompte 1 = 2 076,00 €

> **Opérations dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) : TRAVAUX**

Acquisition de parcelles : Le Puits à VAL-DU-MAINE

↳ SELARL GL GOUX – LAFOUX (Notaires associés) ..... 11 900,00 €

Continuité écologique sur l'ERVE – Travaux complémentaires : Recharges au site de Montguyon à SAULGES	
☞ SNTP SALMON .....	11 028,00 €
Renaturation sur l'ERVE – CTMA 2018 – Lot 2	
☞ Thierry LEMEE TP .....	Acompte 3 = 19 512,00 €
Continuité écologique sur la Vaige – CTMA 2019 – Lot 2	
☞ SNTP SALMON .....	Acompte 4 = 8 862,48 €
☞ SNTP SALMON .....	Acompte 5 = 101 466,00 €
☞ SNTP SALMON .....	Acompte 6 = 36 444,00 €
Renaturation sur l'ERVE et la VAIGE – CTMA 2019 – Lot 4	
☞ SNTP SALMON .....	Acompte 2 = 54 990,00 €
☞ SNTP SALMON .....	Solde = 8 670,00 €
Abreuvoirs et diversification – Travaux CTMA TAUDE	
☞ SNTP SALMON .....	56 484,00 €
Abreuvoirs et diversification – CTMA 2018 - ERVE et TREULON	
☞ Thierry LEMEE TP .....	Acompte 2 = 19 240,76 €
☞ Thierry LEMEE TP .....	Acompte 3 = 6 000,00 €
Continuité écologique – CTMA 2018 – Lot 1	
☞ Thierry LEMEE TP .....	Solde = 13 920,00 €
Continuité écologique – Travaux CTMA TAUDE	
☞ SNTP SALMON .....	Solde = 23 999,42 €
Continuité écologique ERVE et VAIGE – CTMA 2020 – Lot 3	
☞ Thierry LEMEE TP .....	Acompte 1 = 43 109,16 €
☞ Thierry LEMEE TP .....	Acompte 2 = 104 347,80 €
☞ Thierry LEMEE TP .....	Acompte 3 = 109 371,66 €
☞ Thierry LEMEE TP .....	Solde = 32 940,00 €
Abreuvoirs et diversification – CTMA 2018 - TAUDE	
☞ Thierry LEMEE TP .....	Acompte = 17 967,00 €
Continuité ERVE – CTMA 2019 – Lot 1	
☞ SNTP SALMON .....	Solde = 17 196,00 €
Contournement du plan d'eau des Chauvinières à STE SUZANNE-ET-CHAMMES – CTMA 2020 – Lot 1	
☞ SNTP SALMON .....	Acompte = 130 439,16 €
☞ SNTP SALMON .....	Solde = 66 541,92 €
Continuité écologique sur les ouvrages du Bourg de ST JEAN – CTMA 2020 – Lot 2	
☞ SNTP SALMON .....	Acompte = 115 164,00 €
☞ SNTP SALMON .....	Solde = 43 206,06 €
Renaturation ERVE et VAIGE – CTMA 2020 – Lot 4	
☞ SNTP SALMON .....	Acompte 1 = 37 476,00 €
Entretien – CTMA ERVE et TREULON 2018	
☞ GENIE .....	Acompte 5 = 3 936,20 €
☞ GENIE .....	Acompte 6 = 3 913,40 €
☞ GENIE .....	Acompte 7 = 1 724,00 €
☞ GENIE .....	Acompte 8 = 4 864,90 €
☞ GENIE .....	Acompte 9 = 4 588,20 €
☞ GENIE .....	Acompte 10 = 896,50 €
☞ GENIE .....	Acompte 11 = 5 581,00 €

☞ GENIE ..... Solde = 3 375,80 €

Entretien – CTMA TAUDE 2018 (Partie Mayenne)

☞ GENIE ..... Acompte 9 = 4 301,90 €

☞ GENIE ..... Acompte 10 = 8 610,40 €

☞ GENIE ..... Acompte 11 = 4 330,40 €

☞ GENIE ..... Acompte 12 = 5 405,80 €

Enlèvement d'embâcles à BEAUMONT PIED DE BOEUF

☞ Thierry LEMEE TP ..... 1 560,00 €

Entretien – CTMA TAUDE 2018 (SOUVIGNE SUR SARTHE)

☞ GENIE ..... Acompte 1 = 3 585,00 €

☞ GENIE ..... Acompte 2 = 2 484,20 €

☞ GENIE ..... Acompte 3 = 3 328,00 €

Enlèvement d'embâcles à LA CROPTÉ

☞ GENIE ..... 259,00 €

☞ GENIE ..... 359,00 €

Enlèvement d'embâcles sur La Vaige

☞ SNTF SALMON..... 4 136,40 €

Débroussaillage et plantations – Zone humide à LA CROPTÉ

☞ GENIE ..... 2 436,50 €

Entretien et Débroussaillage – CTMA SBeMS 2019

☞ 3C – Chantier d'insertion « Vert Avenir » ..... 9 065,00 €

Enlèvement d'embâcles à PREAUX

☞ GENIE ..... 202,00 €

Restauration et Entretien – TAUDE (SOUVIGNE SUR SARTHE)

☞ Thierry LEMEE TP ..... 8 244,00 €

Entretien Zone humide à LA CROPTÉ

☞ SNTF SALMON..... 696,00 €

Abattage peupliers – Etang des Chauvinières à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

☞ Du Haut des Cimes ..... 132,00 €

Enlèvement d'embâcles sur l'Erve

☞ Thierry LEMEE TP ..... 3 000,00 €

**> Opérations dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) : SUIVI / COMMUNICATION**

Suivi des indicateurs sur le Vassé – CTMA 2019

☞ HYDRO CONCEPT ..... Solde = 1 044,00 €

Suivi des indicateurs sur le SBeMS – CTMA 2020

☞ HYDRO CONCEPT ..... Acompte = 4 800,00 €

☞ HYDRO CONCEPT ..... Solde = 7 224,00 €

Edition panneau info – Aménagement ouvrages Bourg ST JEAN

☞ IMPRIM'SERVICES ..... 69,60 €

Edition panneau info – Aménagement des Chauvinières à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

☞ IMPRIM'SERVICES ..... 69,60 €

Réalisation d'un film sur le SBeMS

↳ SLIDE Productions ..... Acompte = 771,00 €

### > Opérations hors Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA)

Arrachage de Jussie sur la Vaige à SABLE SUR SARTHE

↳ GENIE ..... 2 060,00 €

↳ GENIE ..... 799,00 €

Réparation - Tuyau réseau EP – Moulin de la Mécanique à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

↳ Thierry LEMEE TP ..... 1 159,20 €

Réparation Barrage Villeneuve à SABLE SUR SARTHE (ERVE Aval) – Remplacement flexibles hydrauliques

↳ France Location ..... 658,75 €

Elaboration plan de recolement – Moulin Neuf à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

↳ SARL David MAILLARD ..... 660,00 €

PV Constat affichage – DP du Moulin de Pré à SAULGES

↳ BESNIER Céline – Huissier ..... 215,00 €

### > Investissement divers

Achat PC portable

↳ SA LDLC PRO ..... 1 220,44 €

Logiciel compta et paie – Cession et droit d'utilisation pour 2020

↳ SEGILOG – BERGER LEVRAULT ..... 2 160,00 €

Honoraires – Maitrise d'œuvre – Rénovation ancienne gendarmerie en futurs locaux du SBeMS

↳ Laurent BOISSEAU - Architecte ..... Acompte 2 = 5 021,97 €

Rénovation futurs locaux du SBeMS

↳ Lot 1 : Maçonnerie – Terrassement (SEMG VEILLE) ..... Acomptes 1 à 4 = 47 559,02 €

↳ Lot 2 : Couverture - Zinguerie (MICHEL Couverture) ..... Acompte = 10 366,08 €

↳ Lot 3 : Menuiseries extérieures (SAVARY) ..... Acompte = 25 716,00 €

↳ Lot 4 : Menuiseries intérieures (SAVARY) ..... Acompte = 6 525,60 €

↳ Lot 5 : Isolation – Plafonds - Doublage (JARRY Entreprise) ..... Acompte = 7 362,43 €

↳ Lot 9 : Carrelage - Faience (CHAUDET) ..... Acompte = 15 600,96 €

↳ Coordination SPS (APAVE) ..... Acomptes = 1 109,67 €

↳ Contrôle Technique de Construction (APAVE) ..... Acomptes = 1 842,00 €

↳ Diagnostic plomb avant Travaux (APAVE) ..... 396,00 €

↳ Reprise branchement EU (Régie des Eaux des Coëvrons) ..... 495,62 €

↳ Etude Béton (ECODES-EXE) ..... Solde = 900,00 €

## **LE BILAN DES ACTIONS 2020**

### **Bassin versant de l'Erve amont**

#### **> CONTINUITÉ ECOLOGIQUE**

↳ Contournement du Plan d'eau des Chauvinières à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

(SBeMS = 197 581,08 € TTC et Commune = 98 117,07 € TTC)

Travaux réalisés :

- Vidange du plan d'eau et suppression des peupliers
- Curage des sédiments et export
- Mise en place d'un pont cadre de 18 ml
- Décaissement de la berge Rive Droite + Création du lit majeur du ruisseau
- Création de la digue avec déblai + Mise en place d'un merlon d'argile
- Réfection de l'ensemble des berges
- Mise en place d'un déversoir de crue
- Mise en place d'un ponton PMR
- Travaux de réfection du ruisseau aval



📍 Moulin de la Saugère à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

(Part Syndicat = 186 753,20 € TTC et Part Commune = 4 752,00 € TTC)



Travaux réalisés :

- Suppression du clapet et des bajoyers béton
- Alimentation du moulin par buse gravitaire sur 95 ml
- Modification du réseau EU sur 200 ml
- Rétablissement de la continuité écologique
- Recharges granulométriques
- Reprises des maçonneries dans le bief

- Réfection du vannage

🏰 Aménagement des ouvrages du Bourg de St Jean

(SBEMS = 158 370,06 € TTC et Commune = 11 746,98 € TTC)

Travaux réalisés :

- Curage du plan d'eau
- Déconnexion
- Mise en place d'un pompage solaire
- Ouvrage principal : Suppression clapet + déversoir, Reprise maçonnerie + Passe à poissons rustique + Déversoir bois
- Ouvrage Moulin : Suppression clapet + bajoyer, Passe à poissons rustique + Reprise bief
- Aval bief : Curage des sédiments, Suppression clapet, Recharges granulométriques, Suppression plantes envahissantes
- Amont bief : Curage des sédiments, Reprise des murs, Recharges granulométriques, Confortement mur maison



🏰 Clapet du Bourg de Chammes

(27 804,00 € TTC)

Travaux réalisés :

- Suppression des peupliers
- Suppression des ouvrages hydrauliques
- Recharges
- Création d'une mare à amphibiens
- Installation d'une passerelle
- Plantations



↳ Reprise et recharges au Moulin aux Moines à ST JEAN SUR ERVE / ST PIERRE SUR ERVE  
(16 764,00 € TTC)

Travaux réalisés :

- Reprise des seuils
- Recharges granulométriques
- Suppression de peupliers
- Enlèvement d'embâcles
- Construction d'un réseau de mares amphibies



↳ Création d'une cunette dans radier – Bourg de VOUTRE (RAR 2017)  
(13 920,00 € TTC)



**> RESTAURATION HYDRO-MORPHO**

↳ Ruisseau du Pont d'Orval à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

Mise en place de passerelles – Recharges granulométriques – Banquettes – Abreuvoirs – Pompes à nez ...  
(71 868,00 € TTC)

**> EMBACLES + ENTRETIEN + PLANTES ENVAHISSANTES**

(13 510,00 € TTC)

**> ZONES HUMIDES**

↳ Acquisition de parcelles à VAL-DU-MAINE

(11 900,00 € TTC)

***Bassin versant de la Vaige***

**> CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE**

↳ Moulin de la Cour à LA BAZOUGE DE CHEMERE  
(156 516,00 € TTC)

Travaux réalisés :

- Remise en fond de vallée



↳ Moulin de Mariette à BEAUMONT PIED DE BOEUF  
(59 406,00 € TTC)

Travaux réalisés :

- Création d'un lit dans le bief actuel
- Suppression des poteaux téléphoniques
- Mise en place d'une passe à poissons rustique
- Réfection du bief
- Arasement de la marche près du Moulin



↳ Moulin des Hys à LA CROPTÉ

Mise en place d'un pompage incendie (Substitution au prélèvement en rivière, Sécurité de plusieurs maisons)  
(14 514,00 € TTC)



> **RESTAURATION HYDRO-MORPHO**

Recharges granulométriques – Blocs - Banquettes – Abreuvoirs – Pompes à nez ...  
(25 956,00 € TTC)

> **EMBACLES + PLANTES ENVAHISSANTES**

(7 691,00,00 € TTC)

***Bassin versant de l'Erve aval et du Treulon***

> **RESTAURATION HYDROMORPHO**

↳ Abreuvoirs, diversification des habitats et enrochement  
(25 240,76 € TTC)

> **RESTAURATION DE BERGES**

↳ Restauration de berges sur 5 500 ml (enlèvement de 133 embâcles)  
(22 647,70 € TTC)

***Bassin versant de la Bouchardière et du Rau de Parcé***

> **ETUDES**

↳ Etude Diagnostic Bouchardière / Rau de Parcé (Fin étude prévue en avril/mai 2021)  
(9 876 € TTC)

***Bassin versant de la Voutonne***

> **ETUDES**

↳ DIG Voutonne (Dossier instruit en janvier 2021)  
(3 540 € TTC)

***Bassin versant de la Taude et du Baraize***

> **RESTAURATION HYDROMORPHO**

**Taude (53)**

↳ Abreuvoirs, diversification des habitats, seuil de radier de pont, recharge en granulats  
(56 484 € TTC)

↳ Suppression d'ouvrage, passerelle et hydrotube  
(23 999,42 € TTC)

**Taude (72)**

↳ Abreuvoirs, diversification des habitats, recharge, suppression de barrage  
(26 211 € TTC)

> **RESTAURATION DE BERGES**

**Taude (53)**

↳ Restauration de berges sur 3 100 ml (enlèvement de 48 embâcles)  
(8 610 € TTC)

**Taude (72)**

↳ Restauration de berges sur 5 100 ml (enlèvement de 165 embâcles)  
(23 435,30 € TTC)

> **ETUDES**

↳ Etude Bois Jourdan (Fin étude prévue en avril/mai 2021)  
(13 740 € TTC)

## Bassin versant de la Taude et du Baraize + Erve aval et Treulon

### > ETUDES

↳ Etude bilan Erve aval, Treulon et Taude (Fin étude prévue en juin 2021)  
(41 562 € TTC)



St Martin à ST BRICE



La Baraize à ST DENIS D'ANJOU



Remplacement d'une passerelle par un pont-cadre à JUIGNE SUR SARTHE sur la Bouchardière

### > Suivi des indicateurs biologiques

En 2020, dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques, 4 points de suivi ont été étudiés :

- Site sur le ruisseau du Pont d'Orval à STE SUZANNE-ET-CHAMMES
- Site sur la rivière l'Erve en amont du Moulin de la Motte à BLANDOUET-ST JEAN
- Site sur la rivière la Vaige au plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE
- Site sur la rivière la Vaige à LA CROPTÉ

Ces suivis permettent de mesurer les impacts et les effets des aménagements réalisés.

IBG = Indice Biologique Global : Suivi des invertébrés dans le lit du cours d'eau

IBD = Indice Biologique Diatomées : Suivi des petites algues

IPR = Indice Poisson Rivière : Suivi de l'indice poissons

#### Site sur le ruisseau du Pont d'Orval à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

	2017	2020
<b>IBD</b>	13,2	8,4
<b>IBG</b>	6	13
<b>I2M2</b>	0	0,2241
<b>IPR</b>	50,841	27,571
<b>Nb espèces</b>	5	6
<b>Etat écologique</b>	<b>Mauvais</b>	<b>Médiocre</b>

#### Inventaire sur le Pont d'Orval (densité / 100m<sup>2</sup>)

			2017	2020
Truites et espèces d'accompagnement	Vairon	VAI		43.5
	Loche Franche	LOF		71.1
Cyprinidés d'eau vive	Chevaîne	CHE		0.5
	Goujon	GOU		3.6
Espèces intermédiaires	Gardon	GAR	18.8	
	Perche	PER	0.9	
	Brochet	BRO	0.3	2.6
Espèces d'eau calme	Perche Soleil	PES	0.6	
	Rotengle	ROT	7.4	
Espèces migratrice	Anguille	ANG		
Autres espèces	Epinochette	EPI		1.5
<b>Nombre d'espèces</b>			<b>5</b>	<b>6</b>

**Conclusion :** « La réalisation des travaux de restauration sur le Pont d'Orval a permis de diversifier les habitats favorables à de nombreuses espèces comme nous le montre les indices IBG et IPR. L'indice IPR a permis d'observer le retour d'espèces accompagnatrices de la truite (loche franche et vairon) tandis que l'IBG montre le retour d'espèces plus polluo-sensibles avec quelques EPT. Seul l'indice IBD est en baisse entre 2017 et 2020. La classe de qualité générale est en amélioration bien que celle-ci soit qualifiée de médiocre.

L'ensemble des indicateurs biologiques montrent l'efficacité des travaux de restauration sur le Pont d'Orval. Néanmoins, les résultats montrent toujours une altération de la qualité de l'eau qui est accentuée par des étiages sévères lors de la période estivale. »

### Site sur le ruisseau l'Erve en amont du Moulin de la Motte à BLANDOUET-ST JEAN

Inventaire sur l'Erve à Saint-Jean-sur-Erve (CPUE ind/h/an.)

	2017	2020
<b>IBD</b>	14,4	15,3
<b>IBG</b>	16	17
<b>I2M2</b>	0,528	0,6772
<b>IPR</b>	26,21	19,675
<b>Nb espèces</b>	11	18
<b>Etat écologique</b>	Médiocre	Moyen

			2017	2020
Truites et espèces d'accompagnement	Chabot	CHA	6.2	35.5
	Vairon	VAI	44.6	266.1
	Loche Franche	LOF	7.7	16.1
	Lamproie de planer	LPP		3.2
Cyprinidés d'eau vive	Chevaine	CHE	20.0	30.6
	Goujon	GOU	32.3	29.0
	Vandoise rostrée	VAR		1.6
	Barbeau fluviatile	BAF		1.6
Espèces intermédiaires	Gardon	GAR	56.9	61.3
	Perche	PER	4.6	22.6
	Brochet	BRO		1.6
Espèces d'eau calme	Ablette	ABL	24.6	61.3
	Brème bordelière	BRB		
	Perche Soleil	PES	3.1	1.6
	Rotengle	ROT	4.6	1.6
	Tanche	TAN		1.6
	Carpe commune	CCO		3.2
Espèces migratrice	Anguille	ANG		1.6
Autres espèces	Ecrevisse signal	PFL	1.5	6.5
<b>Nombre d'espèces</b>			<b>11</b>	<b>18</b>

**Conclusion :** « L'état écologique passe également de médiocre à moyen entre 2017 et 2020. La suppression de l'ouvrage de l'ancien moulin a permis d'abaisser la ligne d'eau et de redynamiser les écoulements. Comme le montre l'IPR, les zones de courants ont permis le retour d'espèces rhéophiles comme le barbeau et la vandoise, et une progression de l'ensemble des espèces accompagnatrices de la truite fario (loche franche, vairon, chabot et lamproie de planer). L'IBG confirme ces impressions avec une amélioration de l'indice I2M2 et des effectifs en espèces polluo-sensibles (EPT) plus importants. L'indice IBD consolide les résultats des deux autres indices. Les travaux de restauration ont eu un effet bénéfique sur l'ensemble du milieu. »

### Site sur la rivière la Vaige au plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE

	2015	2016	2018	2020
<b>IBD</b>	14,6	13,8	14,9	14,8
<b>IBG</b>	11	12	9	10
<b>I2M2</b>	0,1689	0,196	0,1177	0,2525
<b>IPR</b>	31,186	22,902	26,458	13,308
<b>Nb espèces</b>	14	13	8	10
<b>Etat écologique</b>	Médiocre	Médiocre	Mauvais	Médiocre

**Inventaire sur la Vaige à Bazouge de Cheméré (nb ind / 100 m<sup>2</sup>.)**

			2015	2016	2018	2020
Truites et espèces d'accompagnement	Chabot	CHA				20.5
	Vairon	VAI		0.3	14.4	11.1
	Loche Franche	LOF		16.3	17.1	8.7
Cyprinidés d'eau vive	Chevaine	CHE	0.42	19.9	22.1	9.7
	Goujon	GOU	2.24	52.3	1.8	1.0
Espèces intermédiaires	Gardon	GAR	11.1	71		
	Perche	PER	1.6	4.7		
	Bouvière	BOU	0.75	23.8	3.2	0.7
Espèces d'eau calme	Poisson chat	PCH	2.56	11.9		1.7
	Brème commune	BRE	1.49	1.6		
	Perche Soleil	PES	0.53			
	Rotengle	ROT	0.1			
	Carpe commune	CCO	0.1			
Espèces migratrice	Anguille	ANG	0.21	0.3	1.4	3.1
Autres espèces	Carassin argenté	CAG	0.1			
	Carassin commun	CAS		0.5		
	Able de Heckel	ABH	0.85	25.9	0.5	
	Epinochette	EPT				74.3
	Ecrevisse américaine	OCL	0.1			
	Ecrevisse de Louisiane	PCC		3.1	22.1	2.4
<b>Nombre d'espèces</b>			<b>14</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>10</b>

**Conclusion :** « L'état écologique fluctue sensiblement entre 2015 et 2020. La création de la rivière de contournement associée à une recharge granulométrique importante ont permis de recréer un cours d'eau avec des habitats et des faciès assez diversifiés. On observe une forte amélioration de l'indice IPR depuis 2015 avec la disparition d'espèces d'eaux calmes et l'apparition d'espèces accompagnatrices de la truite fario. L'indice I2M2 a également augmenté depuis 2018 et une population plus stable est en train de coloniser le milieu. On remarque tout de même l'absence d'espèces polluo-sensibles. L'indice IBD est quant à lui plus stable.

L'ensemble des indices traduit une amélioration du milieu depuis la réalisation des travaux avec des peuplements (macro-benthique et piscicole) qui se stabilisent. Néanmoins, les faciès d'écoulements restent assez homogènes (largeur mouillée assez élevé) et le colmatage algal est important. L'ensemble des indices traduit une perturbation du milieu qui est accentué par une altération de la qualité de l'eau, notamment en période d'étiage où les débits sont faibles. »

**Site sur la rivière la Vaige à LA CROPTÉ**

**Inventaire sur la Vaige à la Cropte (nb ind / 100 m<sup>2</sup>.)**

	2018	2020
<b>IBD</b>	14,8	13,3
<b>IBG</b>	12	16
<b>I2M2</b>	0,235	0,2829
<b>IPR</b>	17,763	20,989
<b>Nb espèces</b>	10	8
<b>Etat écologique</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>

			2018	2020
Truites et espèces d'accompagnement	Chabot	CHA	4	1.9
	Vairon	VAI	1	15.6
	Loche Franche	LOF	62.1	45.6
Cyprinidés d'eau vive	Chevaine	CHE	1.3	
	Goujon	GOU	1.8	0.8
	Perche	PER	4.3	
	Brochet	BRO	1	2.1
Espèces d'eau calme	Bouvière	BOU		1.0
	Poisson Chat	PCH	0.8	
Espèces migratrice	Anguille	ANG		
Autres espèces	Ecrevisse de Louisiane	PCC	33.6	16.6
	Epinochette	EPI	7.1	15.6
<b>Nombre d'espèces</b>			<b>10</b>	<b>8</b>

**Conclusion :** « L'état écologique est stable entre 2018 et 2020 (état moyen). L'abaissement de l'ancien ouvrage a permis de redynamiser légèrement les écoulements. Les indices IBD et IPR se sont légèrement dégradés et on observe même une diminution de la classe de qualité pour l'indice IBD en 2020. Pour l'indice I2M2, on remarque une amélioration marquée par la présence d'espèces polluo-sensible (GFI maximal). La période de prélèvement est favorable à la présence de certains EPT mais l'observation de ces espèces sur la station montre le potentiel d'accueil du cours d'eau. La station est caractérisée par des habitats assez peu diversifiés et un colmatage algal important en période estivale. L'ensemble des indices traduit une perturbation du milieu. Cette perturbation est amplifiée par une altération de la qualité de l'eau et des débits estivaux très faibles. »

## > SUIVIS

↳ Suivi de l'écrevisse à pattes blanches (Ruisseau du Grilmont – VIMARCE / ST GEORGES SUR ERVE)

Tête de bassin versant de l'Erve

Ruisseau classé dans sa totalité depuis 2020

Longueur ≈ 3 600 ml > 900 ml de linéaire suivi

Ruisseau qui présente 2 types de morphologie

- Période de suivi : Juin-Juillet
- Méthode de la Capture-Marquage-Recapture (CMR).
- 9 écrevisses capturées, 6 la première nuit puis 3 de non marquées la seconde nuit.



### Préconisations d'interventions :

- Mise en place d'abreuvoirs, clôtures afin de limiter des apports importants de sédiments dans le ruisseau.
- Plantation de ripisylves, mise en place de recharges granulométriques en amont et en aval du cours d'eau
- Aménagement du plan d'eau en amont du linéaire colonisé afin de le rendre franchissable pour les écrevisses et les poissons.

**Risques des interventions sur le milieu :**

- **Arrivée de la peste de l'écrevisse par les machines et outils.**
- Modification du milieu.
- Brassage de sédiments.
- Complexité de l'aménagement de la mare.

↳ Suivi « Frai » de la Truite Fario (Rivière l'Erve à STE SUZANNE-ET-CHAMMES)

Deux secteurs de suivi :

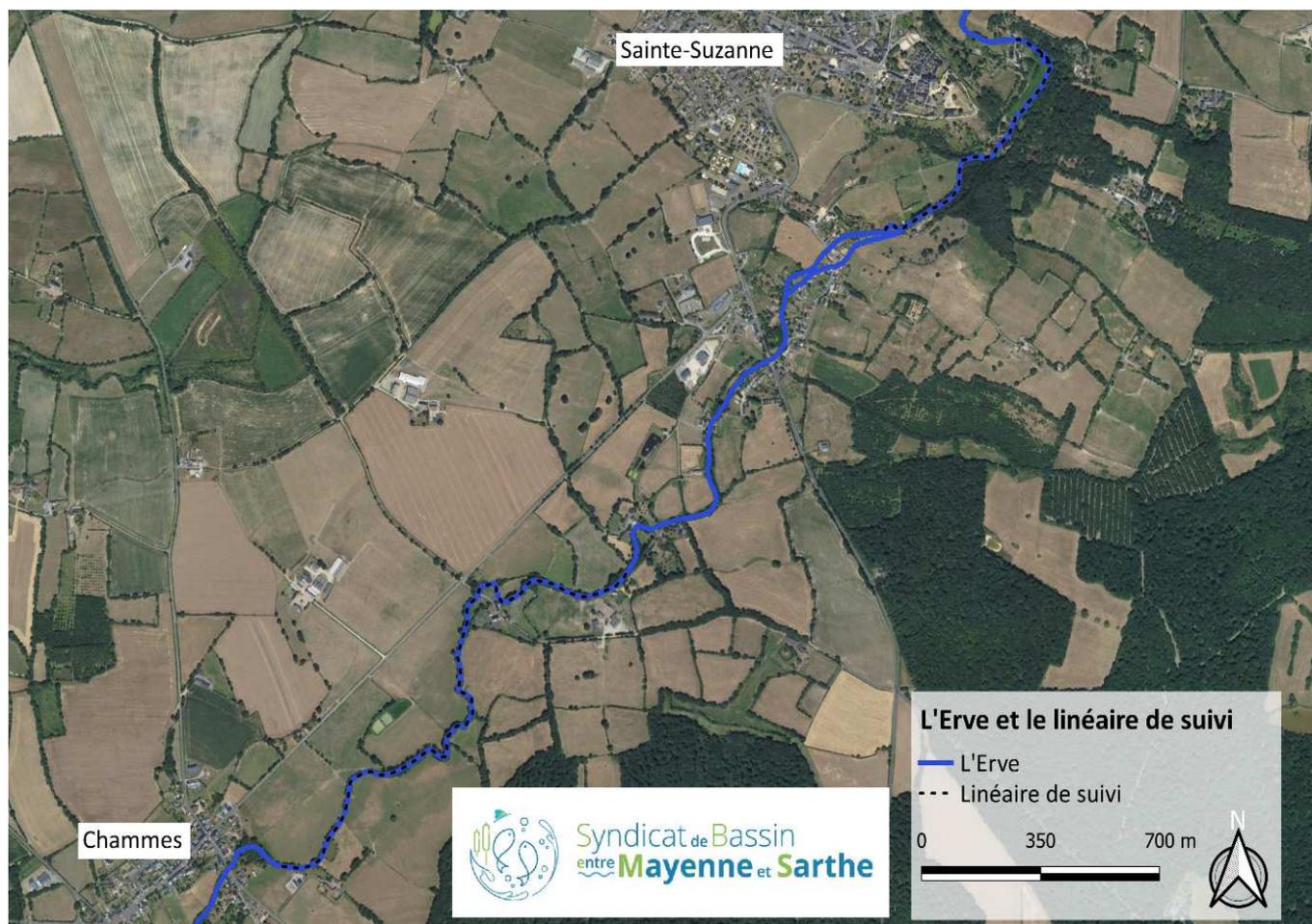
> Chammes sur 1940 ml

> Sainte-Suzanne sur 1160ml

Période : Décembre–Janvier

Zone avec un fort potentiel d'accueil

Continuité des travaux mis en place



↳ Suivi Amphibiens (LA CROPTE – ASSE LE BERENGER – ST JEAN SUR ERVE)

Protocole : POPAMPHIBIEN

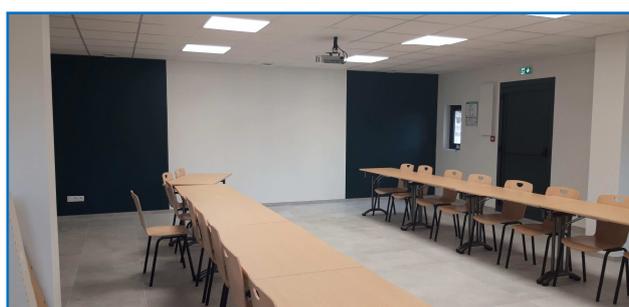
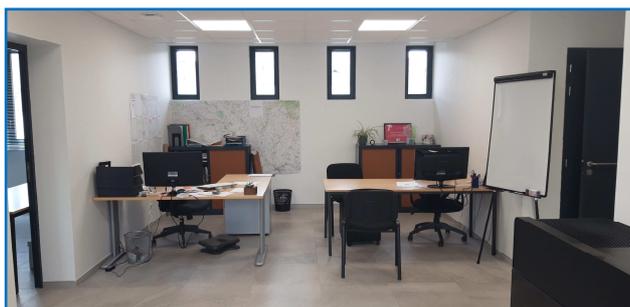
Période :

- Février-Mars : Phase d'écoute des chants d'amphibien
- Mai : Mise en place d'Amphicapt et écoute
- Juillet : Mise en place d'Amphicapt et écoute



## INSTALLATION DANS LES NOUVEAUX LOCAUX EN 2020

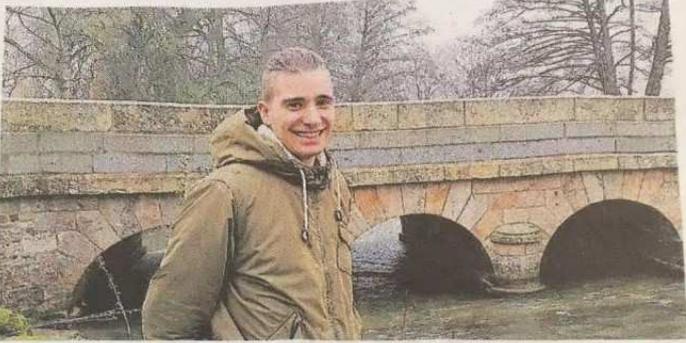
Aménagement dans les nouveaux locaux fin décembre 2020.



**Sainte-Suzanne-et-Chammes**

FRANCE  
de la  
t de  
sal-  
s au  
ym-

**Un apprenti en formation au Syndicat de bassin**



Paul Cezard est en apprentissage pour deux ans au Syndicat de bassin entre Sarthe et Mayenne. PHOTO : QUEST-FRANCE

Paul Cezard 20 ans, est originaire de Rennes, et depuis le mois de septembre 2019, il est apprenti au Syndicat de bassin entre Mayenne et Sarthe. « Je suis en alternance avec le lycée agricole de « La Lande de la Rencontre » à Saint-Aubin-du-Cormier en Ille-et-Vilaine. La durée de mon apprentissage est de 2 ans », explique Paul.

Titulaire d'un bac pro en gestion des milieux naturels et de la faune, il prépare un BTS en gestion et maîtrise de l'eau. « Je ne conçois ma vie professionnelle qu'au contact de la nature. Et comme nous pouvons aller dans différentes directions, j'ai choisi d'être dans la gestion des milieux aquatiques », indique le jeune apprenti.

Sous la conduite de Xavier Seigneuret, son maître d'apprentissage, il prépare actuellement un atelier pédagogique destiné aux scolaires. « J'ai également travaillé à la confection des panneaux d'informations concernant les chantiers futurs du syndicat, supervisé l'installation d'abreuvoirs au bord des rivières, tronçonné, surveillé récemment la montée des eaux, et pris connaissance de nombreux dossiers », précise Paul.

Il ajoute. « J'apprends tous les jours et cela me plaît. »

**Sainte-Suzanne-et-Chammes**

**De nouveaux locaux pour le Syndicat de bassin**

Installé au 1, rue Jean-de-Bueil, à l'étage d'une maison de caractère occupée au rez-de-chaussée par le bureau d'accueil de l'office du tourisme, le Syndicat de bassin entre Mayenne et Sarthe déménagera en fin d'année pour rejoindre l'ancienne gendarmerie située rue de la Libération.

« Pour ce faire, le Syndicat a racheté à la commune ce bâtiment pour la somme de 40 000 € », indique Xavier Seigneuret, technicien.

Les travaux de rénovation de réaménagement devraient débuter au mois de mars. Le coût estimé des travaux est de l'ordre de 160 000 €.

« Ces nouveaux locaux, plus vastes et fonctionnels vont permettre au personnel de travailler dans de meilleures conditions et offrir un accueil plus agréable au public. De plus, une salle de réunion y sera créée ainsi qu'un local technique », précise Xavier Seigneuret.

La mise à disposition des nouveaux locaux est prévue pour le mois d'octobre.

# D'importants travaux menés sur l'Erve cette année

**Sainte-Suzanne-et-Chammes** — Le syndicat de bassin entre Mayenne et Sarthe souhaite que rivières et affluents retrouvent des conditions écologiques naturelles. 416 566 € seront investis sur l'Erve.

## Le projet

Le syndicat de bassin entre Mayenne et Sarthe continue d'investir pour entretenir les rivières, et notamment l'Erve. Après ceux entrepris en 2019, d'autres travaux se poursuivront cette année. « À Sainte-Suzanne-et-Chammes, 80 000 € seront consacrés à la suppression du clapet au Moulin de la Saugère et à la réalisation d'un enrochement pour recréer la libre circulation de l'eau et des poissons », détaille Xavier Seigneuret, technicien en milieux aquatiques.

Le plan d'eau des Chauvinières sera lui aménagé en eau close. « Il sera vidangé et curé. Le ruisseau de la Bonde sera déconnecté du plan d'eau et un nouveau lit sera créé rive droite. De nouvelles plantations seront réalisées, ainsi qu'une passerelle et un ponton pour personne à mobilité réduite (PMR) », précise le technicien. Le coût du chantier s'élève à 157 000 €.

## Des aménagements à Saint-Jean-sur-Erve

À Saint-Jean-sur-Erve, il sera procédé à l'aménagement des ouvrages hydrauliques du centre-bourg. « L'objectif est de restaurer la continuité écologique sur l'ensemble du site et la libre circulation des poissons et des sédiments, tout en con-



L'ouvrage du Moulin de la Saugère sur l'Erve sera supprimé pour redonner sa liberté de circulation à la rivière.

PHOTO : OUEST-FRANCE

servant le plan d'eau. Le coût pour cet aménagement s'élèvera à 107 616 € » indique Xavier Seigneuret. L'agence de l'eau Loire-Bretagne, le Département, la Région et le Syndicat de bassin participent au financement de ces opérations.

À ces travaux, s'ajoutent sur l'ensemble des sept bassins couverts par le syndicat\* l'entretien régulier des cours d'eau et ruisseaux des nouveaux aménagements et des plantations pour la somme de 71 950 €. Sur

les sept bassins versants, c'est un total de travaux de 1 060 209 € qui sera engagé en 2020 « Ce programme de réalisations pour l'année se veut très ambitieux. La volonté affichée des élus en charge du syndicat de bassin est bien de redonner aux rivières et milieux humides toutes leurs fonctionnalités écologiques en concertation avec les propriétaires et riverains », souligne Xavier Seigneuret.

\*Pour rappel, le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le syndicat de bassin de l'Erve est devenu le syndicat de bassin entre Mayenne et Sarthe. Son champ d'action s'exerce sur sept bassins versants situés sur les territoires des communautés de communes de Sablé, de Meslay-du-Maine, des Coëvrons (3C) et sur une partie du Pays de Sillé-le-Guillaume et de Loué, Brûlon et Noyen (Sarthe).

## Sainte-Suzanne-et-Chammes

6 000 m<sup>3</sup> de vase retirés du plan d'eau



En visite sur le chantier, (de gauche à droite) Xavier Seigneuret, technicien au SBeMS, Yves Salmon, dirigeant de l'entreprise SNTP, et Paul Cézard, apprenti au SBeMS.

PHOTO : OUEST-FRANCE

L'étang des Chauvinières doit être déconnecté du ruisseau qui le traverse pour bénéficier d'un statut d'eau close. Pour cette raison, le Syndicat de bassin entre Mayenne et Sarthe (SBeMS), en concertation avec les élus, techniciens, comité des fêtes et pêcheurs, a entrepris des travaux pour réaliser un ruisseau de contournement, en rive droite.

C'est l'entreprise SNTP Salmon qui effectue ces travaux, sous maîtrise d'ouvrage du SBeMS. « Après l'enlèvement d'arbres et la suppression des souches, l'opération consiste à réaliser le curage du plan d'eau, envasé à moitié. 6 000 m<sup>3</sup> de vase doivent être enlevés à l'aide de trois

pelleteuses et cinq tracteurs bennes. Une deuxième phase consistera à creuser le nouveau ruisseau, réaliser une digue, aménager un moine, une aire d'aspiration incendie, installer l'électricité et l'eau et un ponton handi pêche. Le coût de ces travaux est partagé par la commune pour 80 000 €, et le Syndicat de bassin pour 160 000 €, financé, pour ce dernier, par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le Département de la Mayenne et la Région Pays de la Loire », indique Xavier Seigneuret, coordinateur technique au SBeMS.

Durée des travaux : deux mois environ.

## SAINT-JEAN. Travaux hydrauliques sur l'Erve



Patrick Cousin, maire de Blandouet-Saint-Jean, et Jean-Claude Bougeant, adjoint, lors des travaux de curage du plan d'eau.

A la fin de l'année dernière, le plan d'eau de Saint-Jean-sur-Erve a été vidé afin d'être aménagé. Courant août, les vases ayant eu le temps de sécher, elles ont été évacuées.

Ces travaux sont destinés à restaurer la continuité écologique sur l'ensemble du site afin d'assurer la libre circulation des poissons et des sédiments, de répartir les écoulements entre le bras de décharge et le bief à 50/50, de conserver le plan d'eau communal et de répondre à

la réglementation actuelle.

**Les travaux.** Le clapet et le déversoir sur le bras principal de l'Erve seront remplacés par une rampe en enrochement et un déversoir végétalisé, et le béton restant sera habillé de pierres apparentes. Un seuil de répartition de l'eau entre le bief et le cours d'eau principal sera installé sous le pont de l'ancienne école. Là encore, le clapet sera lui aussi remplacé par une rampe en enrochement facilitant le franchissement des poissons

dans le bief.

**Déconnexion du plan d'eau.** Suite aux différents travaux d'aménagement, le plan d'eau sera déconnecté de l'Erve puis équipé d'une pompe solaire afin de maintenir le niveau de l'eau.

**Aménagement des abords.** Les résineux se trouvant sur les berges du plan d'eau vont être abattus et remplacés par des essences locales. Enfin, lors des travaux de curage, une île sera aménagée dans le milieu du plan d'eau et végétalisée afin de servir de

refuge à différentes espèces d'oiseaux, mais aussi de permettre l'installation du feu d'artifice lors de la fête communale.

**Coût de l'aménagement.** Environ 107 616€ TTC dont subventions de différents organismes : agence de l'eau Loire-Bretagne : 53 808€, département de la Mayenne : 21 523€, région Pays-de-la-Loire : 12 914€, syndicat de bassin : 19 371€. Le curage du plan d'eau est à la charge de la commune pour un montant d'environ 16 800€.

### Blandouet-Saint-Jean (Blandouet)

#### Un îlot central réalisé au plan d'eau



Visite de chantier pour, de gauche à droite : Xavier Seigneuret et Paul Cézard, du SBeMS ; Yves Salmon, dirigeant de l'entreprise SNTP ; Nadège Geneslay ; conseillère municipale, et Patrick Cousin, maire.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Le plan d'eau dans la commune de Saint-Jean-sur-Erve a été créé en 1974 et sa surface est de 10 000 m<sup>2</sup>. « En début d'année a eu lieu une pêche des poissons par pisciculture, puis l'étang a été vidangé pour permettre une bonne minéralisation des vases », indique Xavier Seigneuret, technicien milieux aquatiques au Syndicat de bassin entre Mayenne et Sarthe (SBeMS).

Il y a quelques jours, l'entreprise Salmon SNTP a retiré environ 2 000 m<sup>3</sup> de sédiments. À la suite de ce retrait, l'entreprise réalise un îlot central pour

créer un refuge pour oiseaux.

« De cet îlot, décidé par le conseil municipal, pourra être tiré le feu d'artifice communal », précise Patrick Cousin, le maire. « Les travaux réalisés vont permettre de déconnecter le plan d'eau de la rivière. Il pourra ainsi obtenir le statut d'eau close, permettant aux pêcheurs de pratiquer leur activité sans carte de pêche fédérale. Un pompage solaire permettra de maintenir le niveau d'eau », ajoute Xavier Seigneuret. Coût des travaux à la charge de la commune : 9 789 € HT.

## Sainte-Suzanne-et-Chammes

### Le barrage est supprimé au moulin de la Saugère



Les travaux de suppression du barrage de la Saugère et le réaménagement de la rivière dureront deux mois et demi.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Au moulin de la Saugère, situé sur la D7 à la sortie de Sainte-Suzanne en direction de Saulges et Sablé, le Syndicat de bassin entre Mayenne et Sarthe procède à l'enlèvement du barrage. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Thierry Lemée TP.

« C'est le dernier ouvrage à aménager sur le secteur. Après avoir procédé à la suppression du barrage pour redonner libre court à la rivière, le bief sera réaménagé par la mise en place d'un buzage et des reprises seront effectuées sur son mur. Puis, il sera créée une cunette sous

le pont pour faciliter le franchissement des poissons », explique Xavier Seigneuret, technicien de rivière.

Il est également prévu de supprimer tout ce qui est en béton, de déplacer une conduite d'assainissement sur une longueur de 130 m et de redonner à la rivière son aspect naturel. Coût de l'opération : 145 000 € HT pris en charge pour 50 % par l'agence de l'eau Loire Bretagne, 20 % par le Département de la Mayenne, 10 % par la Région et 20 % par le Syndicat de bassin. Durée des travaux : deux mois et demi.

## Sainte-Suzanne-et-Chammes

### Un nouveau bureau au Syndicat de bassin



De gauche à droite : Cécilia André, Aurélie Massot, administratives, et Xavier Seigneuret, technicien de rivière. Puis, Franck Legeay, Alain Bariller et Thierry Homet, adjoints. Au premier plan à droite, Adélaïde Dejardin, présidente. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Mardi, le Syndicat de bassin entre Mayenne et Sarthe (SBEMS) s'est réuni afin de procéder à la mise place d'un nouveau bureau.

La présidence est revenue à Adélaïde Dejardin, maire de Saint-Christophe-du-Luat, commune déléguée d'Évron. Les trois vice-présidents sont les suivants : Franck Legeay, maire de La Bazou-

ze-de-Chemeré ; Alain Bariller, conseiller municipal à Sainte-Suzanne-et-Chammes et Thierry Homet, adjoint à Souvigné-sur-Sarthe. Les indemnités pour chaque élu ont été définies de la façon suivante : pour la présidente, 87 % de l'indemnité maximum soit 918 € brut. Pour chaque vice-président, 65 % soit 367 € brut.

## Sainte-Suzanne-et-Chammes

### Fin des travaux à l'étang des Chauvinières



Les travaux pour créer le lit du ruisseau longeant le plan d'eau, la digue, le ponton handi-pêche et la passerelle sur la surverse de crue (à gauche) sont presque terminés.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Début décembre, les travaux à l'étang des Chauvinières seront terminés. Ils consistaient à déconnecter le ruisseau de la Bonde, qui le traversait, pour que le plan d'eau puisse bénéficier d'un statut d'eau close.

Menés par l'entreprise SNTF Salmon, ces travaux ont consisté, dans un premier temps, à procéder à l'enlèvement d'arbres et à la suppression des souches, puis à curer l'étang afin de retirer 6 000 m<sup>3</sup> de vase.

Dans une deuxième phase, le lit du ruisseau a été creusé, une digue, un moine, une aire d'aspiration incendie et un ponton handi-pêche réalisés.

« Pour accéder à ce ponton, il reste à finaliser la rampe pour personnes à mobilité réduite, puis à aménager le parking situé à proximité du plan d'eau, pour lequel 2 000 m<sup>3</sup> d'empierrement sont nécessaires », indique Xavier Seigneuret, coordinateur technique au Syndicat de bassin entre Mayenne et Sarthe (SBeMS), en charge des travaux.

La digue qui longe le ruisseau a été ensemencée et la remise en eau est prévue en début d'année 2021. La date de la réouverture de l'étang n'est pas encore définie.

## L'Erve circule librement, les poissons reviennent

**Sainte-Suzanne-et-Chammes** — L'ouvrage du moulin de la Saugère a été supprimé. La rivière a retrouvé son écoulement naturel avec le rétablissement complet de la continuité écologique.

Le syndicat de bassin entre Mayenne et Sarthe (SBeMS) mène des travaux sur les ouvrages des sources de L'Erve à sa confluence avec la Sarthe. Rétablir la continuité écologique de la rivière avec la libre circulation des poissons et des sédiments, tout en préservant l'alimentation des moulins sont les objectifs de ces travaux.

Lancés en août, les travaux du Moulin de la Saugère, réalisés par l'entreprise TLPT de la Chapelle-Rainsoin, ont pris fin. « L'ouvrage qui était dans un très mauvais état et les bajoyers béton (écluses) ont été complètement supprimés, baissant de fait la hauteur d'eau en amont direct d'environ 1,70 m », explique Xavier Seigneuret, technicien de rivière au SBeMS.

### Plus de poissons

Trois échancures larges ont été réalisées par l'entreprise Barthé, sous le pont de la D7 permettant de ne plus avoir de chute d'eau. L'assainissement a été repris sur 200 m environ pour être plus bas que le lit actuel de la rivière. « Résultat, L'Erve a retrouvé des écoulements naturels ».

« Je peux maintenant le niveau légal de l'eau d'avant travaux ou mettre en écoulement libre mon bief. L'ensemble des maçonneries a été



Sous le pont de la D7, accompagnée par les représentants des entreprises et du propriétaire du moulin, Adélaïde Dejardin, présidente du SBeMS, constate que les travaux réalisés ont redonné à L'Erve son libre écoulement. (PHOTO : OUEST-FRANCE)

repris et une nouvelle vanne installée », précise Alain Bariller, le propriétaire.

Le suivi des populations piscicoles permet de mesurer les efforts entrepris. « Nous avons une augmentation des populations de poissons comme le goujon, le vairon, la loche

franche, espèces accompagnatrices de la truite Fario. Nous allons commencer un suivi des frayères naturelles dans la commune pour voir si les habitats sont favorables à la reproduction in situ de la truite ».

Coût des travaux : 186 756 € TTC financés à 80 % par l'Agence de l'Eau

Loire Bretagne, la Région et le Département.

Le reste est pris en charge par le SBeMS. De Voutré à Saint-Pierre-sur-Erve, il n'y a plus qu'un ouvrage qui reste à aménager.